

Bulletin d'inscription – Formation INTER établissements (à compléter avec/par l'employeur)

Employeur

Raison sociale :

Adresse - Code postal - Ville :

Nom, prénom et fonction du représentant légal de l'établissement :

N° de Siret :

Nom, prénom du chargé de formation :

Tel du chargé de formation :

Mail du chargé de formation :

Intitulé de la formation :

Dates de la formation :

Participant N°1 :

Prévoir le repas du midi (12€/jour/pers : commandé = facturé) : Oui Non

Nom et prénom du participant :

Profession du participant :

Mail du participant :

Participant N°2 :

Prévoir le repas du midi (12€/jour/pers : commandé = facturé) : Oui Non

Nom et prénom du participant :

Profession du participant :

Mail du participant :

Participant N°3 :

Prévoir le repas du midi (12€/jour/pers : commandé = facturé) : Oui Non

Nom et prénom du participant :

Profession du participant :

Mail du participant :

Participant N°4 :

Prévoir le repas du midi (12€/jour/pers : commandé = facturé) : Oui Non

Nom et prénom du participant :

Profession du participant :

Mail du participant :

Pour consulter les programmes des formations INTER, aller dans le menu « Formations » de notre site, rubrique : « Formations INTER établissements » : <https://www.mseformations.org/formation-intra-inter/formations-inter/>

Le programme a-t-il bien été transmis pour consultation au(x) stagiaire(s) : Oui Non

Si le programme mentionne des prérequis, le(s) stagiaire(s) y répond(ent)-il(s) bien : Oui Non

Pour tout complément d'information ou besoin spécifique relatif au contenu de cette formation, et pour tout besoin d'accessibilité lié à un handicap, veuillez contacter : Julie.charles@mseformations.org - 03 80 76 63 40

« J'ai pris connaissance des conditions générales de vente » : Oui Non

Fait le :

À :

Cachet et signature de l'employeur :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - FORMATIONS

MSE Formations est un organisme de formation continue, spécialiste des secteurs social et médico-social, c'est également une association de la loi de 1901. Le siège social de MSE Formations est situé 28 rue des Ecayennes – 21000 DIJON.

Conditions générales de vente des formations INTRA et INTER établissements. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le client et sa pleine adhésion aux présentes conditions générales de vente.

Documents contractuels. MSE FORMATIONS fait parvenir au client, une convention de formation professionnelle, que ce dernier s'engage à lui retourner signée dans les plus brefs délais. La présente convention prend effet à compter de la date de signature.

Conditions d'annulation, de report des formations et de remplacement de stagiaires

Pour les formations INTER :

Toute formation commencée est due en totalité.

En cas de désinscription par le commanditaire d'un ou plusieurs participants à la formation prévue, des frais lui seront facturés :

- à hauteur de 30% du prix de la formation pour un désistement à moins de 30 jours avant le début de la formation,
- à hauteur de 50% pour un désistement à moins de 15 jours du début de la formation.
- à hauteur de 100% pour un désistement à moins de 5 jours du début de la formation.

En cas de force majeure (avec justificatif écrit) :

- l'exécution de la convention est suspendue, si le participant n'a pas pu participer à la formation
- la facturation sera proportionnelle au temps de formation suivi, si le stagiaire a dû quitter la formation en cours de réalisation.

Les remplacements de stagiaires sont admis en amont de la formation, en communiquant par écrit les nom, prénom, profession et les coordonnées du remplaçant, et sous réserve que le remplaçant remplisse les prérequis de la formation. Si le nombre d'annulations ramène le nombre de participants en deçà de celui qui était prévu pour le bon déroulement de la formation, MSE FORMATIONS se réserve le droit d'annuler la formation. Celle-ci sera reportée à une date ultérieure permettant à MSE FORMATIONS de reconstituer un groupe pour la session de formation en question.

Pour les formations INTRA :

Toute formation commencée est due en totalité. Sauf dispositions particulières prévues à la convention, MSE Formations se réserve le droit de proposer un report d'un stage, de modifier le contenu de son programme, ou le choix de ses formateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. MSE Formations en informe le client au moins 1 mois avant le début de la formation, n'entraînant aucune modification substantielle du contrat, ni de compensation financière.

Les annulations de formation du fait du client doivent être formulées par écrit. Elles donneront lieu à la résiliation du contrat sans frais pour le client si elles sont reçues au plus tard 30 jours avant le début du stage. Passé ce délai, MSE Formations facturera 50 % du montant total de la formation, à titre d'indemnité forfaitaire.

Tarifs, facturation et règlements. Nos tarifs sont indiqués en euros. MSE FORMATIONS n'est pas assujetti à la TVA.

Pour les formations INTER, l'acceptation de l'inscription du stagiaire par MSE FORMATIONS est conditionnée par l'envoi du bulletin d'inscription par le client signé et cacheté par sa direction. Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation, sauf mention contraire exprimée dans la convention.

Dans le cadre des formations INTRA, les frais de déplacement du formateur (transport, repas, hébergement), sont refacturés en plus des frais pédagogiques. MSE Formations tient à la disposition du client tous les justificatifs de dépense s'il souhaite les obtenir.

Les factures sont payables à réception en fin de formation. Le règlement est à effectuer par virement ou par chèque.

Obligations du stagiaire ou du co-contractant. Le stagiaire s'engage à participer en totalité à la formation à laquelle il est inscrit. Il signe lors de chaque demi-journée la feuille de présence mise à disposition par MSE Formations. Les absences non reconnues valables et le non-respect règlement intérieur par le stagiaire, peuvent entraîner son renvoi de la formation.

L'employeur s'assure, pour ses salariés stagiaires, de leur souscription pendant la durée de la formation à une assurance responsabilité civile couvrant les dommages, corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés, au préjudice de MSE Formations. Cette assurance doit contenir une clause de renonciation au recours, dégageant MSE Formations de toute responsabilité liée à des agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le stagiaire ou un de ses préposés.

Propriété intellectuelle. Les méthodes pédagogiques et la documentation distribuées dans le cadre de la formation sont protégées au titre des droits d'auteur. Ils ne peuvent être réutilisées autrement que pour un strict usage personnel, ni diffusées par les stagiaires à qui que ce soit, sans l'accord préalable et formel de la direction de MSE Formations.

Obligation du stagiaire et de son employeur signataire de la convention

Si la formation est organisée par l'employeur dans les locaux de l'entreprise, le stagiaire reste soumis au pouvoir disciplinaire de l'employeur. Si la formation est organisée par l'employeur à l'extérieur ou dans les locaux mis à disposition par MSE Formations, le salarié doit, en outre, respecter le règlement intérieur de MSE Formations ou celui des locaux mis à disposition.

Conditions juridiques

Si un différend n'a pu être réglé à l'amiable, les parties le porteront devant la juridiction compétente où domiciliée MSE Formations.

RGPD

Dans le cadre de la réglementation sur la protection des données (RGPD), MSE Formations peut être amené à traiter des données personnelles vous concernant. Vous avez la possibilité d'exercer vos droits d'accès, rectification, effacement, opposition et portabilité de vos données personnelles. Pour en savoir plus et contacter notre référent RGPD, vous pouvez consulter notre site internet dans la rubrique contacts et accès